

## Des coopératives de consommation aux circuits courts alimentaires : le local d'une époque à l'autre

*From food consumer cooperatives to short food supply chains. The local over time*

Clémence Nasr

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/6419>

DOI : [10.4000/economierurale.6419](https://doi.org/10.4000/economierurale.6419)

ISSN : 2105-2581

### Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

### Édition imprimée

Date de publication : 30 mars 2019

Pagination : 13-28

ISSN : 0013-0559

### Référence électronique

Clémence Nasr, « Des coopératives de consommation aux circuits courts alimentaires : le local d'une époque à l'autre », *Économie rurale* [En ligne], 367 | 2019, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/6419> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.6419>

---

# Des coopératives de consommation aux circuits courts alimentaires

## *Le local d'une époque à l'autre*

**Clémence NASR** • Centre de théorie politique (CTP), Université libre de Bruxelles ;  
Centre de recherches politiques (Cevipof), Sciences Po  
clemence.nasr@ulb.ac.be ; clemence.nasr@sciencespo.fr

Les circuits courts alimentaires ne sont que très peu étudiés par la théorie politique alors qu'ils nous disent quelque chose de la société à venir. Cet article entend montrer qu'en leur sein, l'enjeu du local se politise. C'est en étudiant de près l'ancêtre du circuit court, la coopérative de consommation du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'on comprend que, si la résistance spatiale à la globalisation et ses conséquences est ancienne, le sens politique qui lui est rattaché a évolué. En effet, alors que l'identité de la coopération de consommation ne se situait pas au niveau local, les circuits courts locaux donnent corps à une relocalisation alimentaire : une signification politique du lieu s'y construit peu à peu.

**MOTS-CLÉS** : *local, alimentation, association, économique, politique*

### ***From food consumer cooperatives to short food supply chains. The local over time***

*Short food supply chains are very rarely studied by political theory, but they tell us something about future society. This article aims to show that within them, the issue of the local is politicized. By closely studying the predecessor of the short food supply chain—the consumer cooperative of the nineteenth century—we can see that although the spatial resistance to globalization and its consequences is old, the political sense attached to it has evolved. Indeed, while the identity of consumer cooperation was not situated at the local level, short food supply chains give substance to a relocalization of food wherein a political significance of place is gradually built. (JEL: N)*

**KEYWORDS**: *place, local, food, association, economic, political*

L'apparition des circuits courts alimentaires constitue un fait notable de l'évolution des pays industrialisés au cours de ces dernières décennies. Il s'agit d'initiatives visant à rapprocher les producteurs de denrées alimentaires des consommateurs, allant ainsi à l'encontre de la globalisation des marchés alimentaires. Cette dernière est notamment tenue pour responsable des scandales alimentaires qui ont éclaté au cours des dernières décennies et des dommages écologiques allant de pair avec l'agriculture productiviste (Aubry et Chiffolleau, 2009 ; Dubuisson-Quellier, 2009 ; Morgan *et al.*, 2006 ; Oosterveer, 2007 ; Goodman et Watts,

1997). Les circuits courts, par leurs objectifs et leurs fonctionnements, montreraient une voie alternative. S'ils ont toujours existé, notamment sous la forme des marchés forains, leur nombre a décliné au cours du XX<sup>e</sup> siècle parallèlement au développement de la globalisation (Aubry et Chiffolleau, 2009). Ils sont progressivement « réapparus », d'abord sous la forme de la vente directe du producteur au consommateur puis, au fil des années, leurs formes se sont progressivement diversifiées (Chaffotte et Chiffolleau, 2007 ; Allen *et al.*, 2003).

L'objet de cet article est d'aller au-delà du constat – au demeurant nécessaire – de

la dimension hétéroclite de la « nébuleuse » des circuits courts (Mundler et Laughrea, 2016) pour en proposer une approche en théorie politique. La spécificité de celle-ci réside dans la mise en valeur d'une réflexion que la relocalisation alimentaire actuelle, dans son ensemble, susciterait ; il s'agit de montrer que les circuits courts de proximité (Naves, 2016), en valorisant l'inscription locale des pratiques associatives alimentaires, contribuent à réactualiser une certaine conception du politique. La traduction théorique de cette réactualisation suppose une appropriation, par la théorie politique, de la conception sociologique, ancrée dans la tradition durkheimienne, du politique. Celui-ci sera, en effet, appréhendé comme le façonnement, par les pratiques locales, d'une certaine intégration du social et, partant, de la possibilité de sa transformation en société. Le politique aura donc à voir avec ce passage du social à la société – passage au sein duquel le local jouerait un rôle crucial.

Ici, néanmoins, nous chercherons moins à détailler les implications de cette hypothèse qu'à montrer comment la théorie politique parvient à en construire le questionnement sous-jacent. C'est au travers d'une étude des initiatives pouvant être caractérisées comme les ancêtres des circuits courts, les coopératives de consommation du XIX<sup>e</sup> siècle, que nous tâcherons de mettre en lumière la caractérisation du local comme enjeu politique d'un certain type. Le but de cet article est donc de montrer que les indices d'une réflexion autour de la nature du corps social formé par les pratiques de consommation et de production alimentaire locales se trouvaient déjà présents au cœur de l'épanouissement de la coopération de consommation ; mais c'est bien le développement contemporain de la relocalisation alimentaire qui les met en lumière.

## De la coopérative au circuit court Une filiation complexe

Les circuits courts de proximité, formant ce que l'on peut appeler la relocalisation alimentaire, semblent remettre en cause le critère fondant la définition officielle des circuits courts en France<sup>1</sup> : il arrive de plus en plus fréquemment qu'au sein des premiers, la chaîne allant du producteur au consommateur soit composée de plus d'un intermédiaire ; en revanche, cette chaîne est circonscrite localement (Margetic *et al.*, 2016). Ces circuits sont-ils les héritiers des coopératives de consommation qui, quant à elles, se sont construites sur la volonté forte de supprimer les intermédiaires entre les consommateurs et les producteurs ?

### 1. Contourner les intermédiaires

Alors que la relocalisation alimentaire entend « rapprocher géographiquement production et consommation » (Praly *et al.*, 2014), la coopération de consommation ne semble pas s'être construite dans le but d'encourager une production et une consommation locales. À tout le moins, cet objectif était indexé à la nécessité, jugée primordiale, d'améliorer la condition économique des consommateurs en supprimant les intermédiaires les séparant des producteurs. La coopérative regroupe donc des individus ayant décidé d'acheter en gros les denrées alimentaires à ceux qui les produisent, de manière à ce que, comme l'explique l'économiste Charles Gide, « le prix de vente et le prix de revient [coïncident] » (Gide, 1929). Si, à l'inverse, la coopérative vend des denrées au même prix que chez les commerçants, un surplus est alors reversé, plus tard, et sous la forme de *boni*, aux coopérateurs, à hauteur de leurs achats. Tout est donc fait pour remédier à l'« exploitation du consommateur » orchestrée par les petits

1. Un circuit court alimentaire est composé de 0 ou 1 intermédiaire (Aubry et Chiffolleau, 2009).

commerçants locaux, considérés comme des « parasites » parvenant parfois à rallier à leur cause les producteurs, eux-mêmes fustigés pour leur esprit individualiste (Gide, 1929).

Ces caractéristiques de la coopération de consommation paraissent devoir remettre en cause la filiation tracée entre cette tendance du XIX<sup>e</sup> siècle et la relocalisation alimentaire contemporaine. En effet, les individus qui s'investissent dans les circuits courts ne cherchent pas prioritairement à obtenir les denrées alimentaires à un prix moins élevé. La fraîcheur de ces dernières ainsi que des conditions de production obéissant aux principes d'une agriculture raisonnée, biologique voire agroécologique, légitiment parfois des prix plus élevés que ceux qui sont pratiqués au sein des circuits conventionnels. En outre, au sein de la relocalisation alimentaire, la critique ne se porte pas sur les petits commerçants locaux, accusés au XIX<sup>e</sup> siècle d'augmenter les prix à leur profit exclusif, mais bien sur les acteurs de l'agroalimentaire et de la grande distribution, considérés comme des éléments clés du « système alimentaire global »<sup>2</sup> (Oosterveer, 2007). À l'anonymat de ce dernier, l'on préfère la possibilité d'en savoir plus sur les personnes auxquelles les denrées sont achetées, voire celle d'interagir avec elles ; les consommateurs sont aussi conscients que les circuits courts offrent aux producteurs avec lesquels ils s'associent l'opportunité d'une meilleure rémunération de leur travail (Galt *et al.*, 2011 ; Lamine et Perrot, 2008). Ces raisons expliquent que la dimension locale soit privilégiée dans les circuits courts de proximité. Absentes de la coopération de consommation, elles montrent aussi, par contraste, que l'objectif de cette dernière n'était pas de relocaliser l'alimentation : l'instauration du

« règne du consommateur »<sup>3</sup> n'en passait pas nécessairement par cela. Mais en réalité, la similarité entre ces tendances séparées par plusieurs décennies se loge moins dans leurs objectifs déclarés que dans le fait même d'une *réaction* opposée à ce qui est perçu comme une menace.

## 2. « Détacher l'homme du sol »<sup>4</sup>

La relocalisation alimentaire contemporaine, très hétéroclite, peut se définir par le biais de ce que ses « réseaux alimentaires alternatifs contestent – à savoir la dérégulation globale, la globalisation »<sup>5</sup> (Lamine, 2005). Les circuits courts alimentaires valoriseraient le local – une échelle qui permettrait de se protéger des dégradations attribuées à la globalisation : les paysans d'une région seraient soutenus par les habitants de celle-ci, les produits seraient de meilleure qualité et plus frais que ceux provenant de contrées très éloignées du lieu de consommation. En un mot, le local nous mettrait à l'abri du global. Pourtant, cette dichotomie se trouve contestée. Certains affirment que si le terme « globalisation » désigne un processus de déterritorialisation abstrait, alors il ne dénote aucune réalité tangible. Pour E. Swyngedouw, nous serions bien plutôt en train d'assister à une « glocalisation », par laquelle toutes les échelles sont bouleversées et de nouveaux espaces, aux dimensions variables, créés ; le terme – idéologique – de globalisation voilerait ces processus dont il importe, au contraire, de rendre compte pour pouvoir les réguler (Swyngedouw, 2004). Pour B. Latour, le global et le local ne sont

2. Traduction de l'auteure : *global food system*.

3. Il s'agit du titre du chapitre VI du livre de Charles Gide (1929), *La Coopération. Conférences de propagande*, Paris, Sirey.

4. Polanyi K. (2009) [1944], *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, p. 255.

5. Traduction de l'auteure : « We can define these alternative food networks through what they contest, which is global deregulation, globalization, and/or degradation of agro-ecosystems », pp. 327-328.

« jamais donnés, toujours produits » et le résultat de cette production ne correspond en rien à une hiérarchisation des échelles par laquelle les plus petites seraient encadrées dans les plus grandes. Les lieux sont toujours influencés et traversés par d'autres ; ils sont reliés les uns aux autres par une multiplicité de réseaux réticulaires. De même, il n'y a pas de global mais une multiplicité d'espaces à partir desquels partent des flux qui en atteignent d'autres. Le local et le global, pour Latour, constituent donc des projections qu'il nomme « panoramas » et dont la caractéristique première est d'oblitérer la complexité de la réalité (Latour, 2006).

Néanmoins, une précision doit être versée à ce dossier. Latour, en sociologue, défend une sociologie exigeante à même de déchiffrer, à l'aide d'études empiriques poussées, notre monde : cette sociologie doit donc expliquer comment, dans quels lieux et par quels acteurs, les panoramas sont construits. Mais ces derniers, même s'il faut être conscient de ce qu'ils peuvent recouvrir, ne sont pas faux à proprement parler, notamment si l'on se place du point de vue de la théorie politique. Ils sont la marque d'un « sens commun » (Latour, 2006) dont l'étude, pour lui-même, c'est-à-dire sur le plan des idées véhiculées, se révèle tout aussi indispensable. En outre, il nous semble que le global et le local ne se réduisent pas à des projections abstraites : ils ont bien une origine réelle mais celle-ci est distincte des lieux et des réseaux au sein desquels, pour Latour, le récit de l'opposition entre le local et le global se construit et circule. La reconfiguration des échelles et des liens entre les sites a pris, à travers la globalisation, une ampleur spatiale considérable : les flux, notamment économiques, se sont considérablement étendus et la vitesse de circulation des biens et des informations s'y est accrue. Les espaces locaux s'interpénètrent les uns les autres – cela est bien vrai – mais de plus

en plus loin. C'est certainement la limitation de la surface recouverte par les flux et les réseaux que le local désigne – plus précisément, la volonté de résister à son extension infinie.

L'opposition du local au global se définit donc par sa dimension indissociablement spatiale et économique car elle résulte, en somme, d'une remise en cause du « projet géographique » du capitalisme ; du reste, cette contestation ne date pas d'aujourd'hui, si l'on se souvient que l'économie mondiale était tout aussi « globalement interconnectée » – voire plus – à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Swyngedouw, 2004). En réalité, la globalisation désigne une interdépendance économique maillant une surface de plus en plus grande et elle n'est pas née dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle : au XIX<sup>e</sup> siècle, les échanges internationaux en termes de produits agricoles sont déjà devenus très importants (Malassis, 1988). Or, tout au long du développement de l'économie capitaliste, une résistance s'est mise en place, caractérisée notamment par une inscription spatiale pouvant être qualifiée de locale. Karl Polanyi, dans *La Grande Transformation*, explique ainsi que le « commerce municipal » a longtemps permis à la ville de garder un contrôle sur les campagnes avoisinantes, avant que celles-ci ne soient absorbées dans « l'espace du commerce » national et international, marqué par la concurrence capitaliste (Polanyi, 2009). Le local, compris comme la limitation de la distance mobilisée par les échanges commerciaux, a donc toujours incarné une résistance spatiale au capitalisme économique. Du reste, Latour explique que ce qu'il nomme « le local “par contraste” » – à savoir cet ancrage spatial « qu'il fallait abandonner pour se moderniser » – fait pleinement partie de la modernité (Latour, 2017). Dans cette perspective, la relocalisation alimentaire actuelle pourrait être vue comme la réactivation d'un geste de protection plus ancien qu'elle.

Cependant, les défenseurs de la coopération de consommation n'attribuent pas à la résistance que celle-ci met en œuvre une dimension spatiale. Plus précisément, sur la ligne de « direction » qui va du local au global (Latour, 2017), ils souhaitent que la coopération de consommation suive ce qu'ils jugent être le sens de l'histoire pour devenir une tendance internationale. D'une certaine manière, le projet capitaliste se voit dissocié de sa traduction spatiale. Charles Gide rejette sans appel le « libre jeu de la concurrence » débouchant sur une très âpre « lutte pour la vie » (Gide, 1929) mais considère, par exemple, que l'internationalisation des échanges agricoles est une évolution nécessaire dans la mesure où le progrès technique, menant régulièrement à la surproduction agricole, doit s'accompagner d'un progrès de l'exportation, sous réserve, bien sûr, que la coopération économique s'étende au monde entier (Gide, 1910). Le géographe anarchiste Pierre Kropotkine, à l'inverse, décèle un lien entre la multiplication du nombre d'intermédiaires, le renforcement de l'économie capitaliste, et la progression de l'exportation, décrivant le Royaume-Uni comme un « paradis des intermédiaires, [...] qui durera tant que l'Angleterre se nourrira surtout de matières alimentaires importées » (Kropotkine, 1910). Gide promeut, au contraire, la disparition des intermédiaires et tout autant la perpétuation du libre-échange (Gide, 1929) : d'une part, ce régime économique, encadré par la coopération, ne serait plus néfaste et, d'autre part, l'extension, à l'échelle mondiale, de la coopération rendrait inutile toute intermédiation économique. Le sociologue Marcel Mauss abonde dans ce sens lorsqu'il décrit le succès de la coopération mise en place entre la coopérative de consommation anglaise, la *Wholesale*, et une fédération de producteurs néo-zélandais, qui doit vendre beurre et fromage à la première (Mauss, 1920a).

En réalité, si la coopération de consommation permet, une fois étendue au monde entier, à un échange économique équitable de s'épanouir, alors, selon ses défenseurs, elle ne peut qu'être promise à un avenir pour le moins grandiose. D'une part, cet échange sera aussi vaste que le monde et, d'autre part, il permettra aux coopérateurs de se libérer de l'injustice économique, voire de s'enrichir. En effet, il faut, pour Gide, que le coopératisme « s'applique à être un business [...], une affaire, [...] qu'il faut mener avec l'esprit des affaires » (Gide, 1924). Mais pour que le mouvement coopératif mondial soit exempt des travers du capitalisme, il est nécessaire qu'une action en faveur d'une fédération du mouvement coopératif soit entreprise, d'abord au niveau national, puis international. En 1895 se tient, à Londres, le premier congrès de l'Alliance coopérative internationale.

Si l'on se concentre sur les analyses proposées par ses promoteurs, la coopération de consommation diffère de la relocalisation alimentaire sur un de ses aspects cruciaux : le local. Néanmoins, les deux tendances, malgré leur appartenance à des contextes différents, se ressemblent en ce qu'elles constituent une réaction de défense face à une menace. Mais la façon dont le péril du capitalisme mondialisé est dépeint présente, d'une époque à l'autre, des variations qui s'appliquent, par la même occasion, aux solutions proposées pour s'en défendre. Gide et Mauss souhaiteraient voir l'économie capitaliste ébranlée sans que l'échelle spatiale de sa réalisation ne s'en trouve affectée : la prospérité et la puissance doivent seulement provenir de la coopération et non plus d'un capitalisme monopolistique. À l'inverse, les analyses portant sur la relocalisation alimentaire contemporaine la décrivent comme étant à la fois étrangère à l'objectif de la puissance économique et, dans le même temps, fondée sur l'identité

locale des initiatives qui la composent. La coopération de consommation et la relocalisation alimentaire n'ont-elles en commun que l'impulsion à l'origine de deux résistances paraissant très différentes l'une de l'autre ? Comme nous le verrons plus loin, l'enjeu du local n'est pas véritablement absent de la réflexion portée par la coopération de consommation ; avant cela, il s'agit de prendre toute la mesure de la signification d'une résistance qui prend la forme de pratiques – celles que supposent l'échange, la production et la consommation de l'alimentation. Sous cet angle, coopération de consommation et relocalisation alimentaire sont très proches.

### Des pratiques sociales au politique

Les acteurs les plus militants de la relocalisation alimentaire actuelle insistent souvent sur la volonté de mettre en œuvre un changement « ici et maintenant », comme s'il était devenu nécessaire de délaisser à la fois les institutions traditionnelles et les grands systèmes théoriques situés en surplomb de la société pour leur préférer l'action quotidienne. Ce serait par son biais que les changements souhaités seraient mis en pratique, sans attendre.

Cet attrait pour l'expérimentation sociale constitue la réactualisation de l'héritage laissé par le mouvement associacioniste, né au XIX<sup>e</sup> siècle (Chanial, 2009), dont la coopération de consommation fait partie : à cette époque, les « propositions d'organisation sociale » se sont trouvées, de façon inédite, inséparables des pratiques qui les incarnaient (Karsenti et Lemieux, 2017).

#### 1. « La volonté des citoyens ordinaires »<sup>6</sup>

Une analogie profonde unit les deux mouvements alimentaires séparés par près

6. Ce titre est issu du propos de Marcel Fournier, dans sa présentation des textes de Marcel Mauss (1997), *Écrits politiques*, Paris, Fayard.

d'un siècle. Celle-ci a trait à la nature de l'action menée par les acteurs de ces deux tendances. Fondant ces dernières, on décèle la volonté de promouvoir un changement qui serait orchestré consciemment par les acteurs de la société civile et qui, surtout, prendrait forme au travers de leurs pratiques quotidiennes. On note, en effet, que dans de nombreux circuits courts, les producteurs et les consommateurs ont en ligne de mire une exigence : choisir collectivement des directions, que celles-ci soient techniques, économiques ou morales (Lamine et Dubuisson-Quellier, 2004). Au fond, le changement auquel ces derniers donnent forme s'ancre dans les « pratiques sociales », c'est-à-dire dans les relations et les gestes composant leurs initiatives (Karsenti et Lemieux, 2017 ; Laville, 2010b). Or on trouve, dans les écrits de Marcel Mauss, une méfiance que les acteurs de la relocalisation alimentaire ne renieraient pas : elle se dirige vers la propension, partagée par certains courants idéologiques ou partis de son époque, à vouloir imposer le changement à partir d'un système idéologique fermé et surplombant, défendu par des intellectuels, des militants ou des politiciens. Le sociologue substitue à cette perspective celle d'une « action [...] constamment progressive » qui, dans le même temps, s'emploie à répondre à ces « aspirations de réforme immédiate » (Mauss, 1920b) qui animent la société civile. Charles Gide dépeint de la même manière la coopérative de consommation alimentaire qui, « dans ses besoins quotidiennes d'humble ménagère, [...] touche aux plus hauts problèmes de la science économique »<sup>7</sup> (Gide, 1910).

Dans la mesure où le niveau des pratiques quotidiennes organisées par les individus est primordial puisque c'est par son biais que les changements souhaités s'opèrent, les défenseurs de la coopération

7. Souligné par l'auteur.

de consommation sont naturellement amenés à reconnaître la diversité des formes et des fonctionnements adoptés par les nombreuses initiatives, qui ont émergé « isolément, au hasard des circonstances locales » (Gide, 1929). Des trajectoires différentes se construisent, notamment s'agissant des prix pratiqués et de l'utilisation des *boni* récoltés. À ce titre, un lien se dessine entre cette hétérogénéité et la bigarrure de la relocalisation alimentaire actuelle.

Pour Gide, la diversité de la coopération de consommation justifie que le mouvement soit libre de toute allégeance politique. S'il y a une identité commune à l'ensemble de la tendance, elle réside dans l'importance donnée au fait d'être consommateur – seule « condition » exigée des individus à leur entrée dans la coopérative (Gide, 1929). Il n'est pas question de s'affilier à une classe ou un parti en particulier – c'est la raison pour laquelle Gide récuse toute mainmise du parti socialiste sur la coopération de consommation. Pour Mauss, la chose est plus complexe : la coopération de consommation présente l'avantage d'être un vivier de pratiques économiques solidaires, volontairement mises en place par les individus, mais qui n'en sont pas moins porteuses de valeurs socialistes. De ce fait, les coopératives, plutôt que de prêter allégeance à un parti politique, réalisent « leur socialisme » en se bornant à être ce qu'elles sont, c'est-à-dire une « action sociale consciente dirigée dans l'intérêt de la collectivité » (Mauss, 1899). La majeure partie des coopératives est animée d'un « esprit socialiste », même si les membres de ces groupes ne sont pas des militants socialistes (Mauss, 1899).

## 2. La société ou l'organisation politique du social

Quelle est, plus précisément, la teneur de cet esprit, indissociable de la tendance associationniste du XIX<sup>e</sup> siècle ? Ce dernier se structure autour de quatre éléments

fondamentaux. Le premier a à voir avec la direction qui est prise par les initiatives associatives : les règles choisies et exercées collectivement visent la « justice et l'intégrité personnelle », elles-mêmes inféodées à une « référence à la solidarité » (Laville, 2010a). Le deuxième a trait au fait que l'expérimentation, par les individus, de ces règles plus justes s'accompagne de la conscience que la solidarité à laquelle elles donnent lieu devrait s'exercer bien au-delà des limites de l'association à laquelle ils appartiennent, c'est-à-dire à l'ensemble du corps social. Autrement dit, si « le seul prisme utilitariste » n'épuise pas le sens d'une initiative coopérative qui repose avant tout sur « la poursuite de fins communes » (Laville, 2010a), alors on peut affirmer que la réflexion présidant à cette quête a pour objet la société dans son ensemble. Car, en troisième lieu, les pratiques mises en œuvre par une association visant à corriger une situation vécue par les acteurs comme injuste sont indissociables d'une forme de pensée. En effet, les individus concernés ont pris la pleine mesure des rapports sociaux dans lesquels ils sont impliqués et, partant, ont compris quelle était leur situation au sein de la société en son entier. Enfin, cette analyse équivaut à « une pensée à l'état pratique » (Karsenti et Lemieux, 2017), puisqu'elle prend chair dans les actions et les échanges mêmes. L'esprit socialiste caractérise donc toutes les initiatives composant le socialisme, si tant est qu'il soit compris non comme une idéologie anhistorique mais comme un événement social particulier lors duquel, au XIX<sup>e</sup> siècle, la société a commencé à se penser elle-même.

Parce que le socialisme s'est épanoui comme un mouvement « pratiquement intéressé à la pensée » (Karsenti et Lemieux, 2017), il ne pouvait manquer de trouver un appui dans la sociologie, la discipline scientifique élaborée par Émile Durkheim en France. L'essence de cette dernière est précisément de prendre pour objet le social

qui apparaît, au XIX<sup>e</sup> siècle, dans toute sa matérialité et sa différenciation. Avec la révolution industrielle, le travail s'est diversifié, divisé (Durkheim, 1893) et les questions touchant à la « production et à la reproduction des conditions matérielles de la perpétuation de la vie » envahissent l'espace public (Fischbach, 2015). Le but que la sociologie se fixe alors consiste à comprendre comment les sociétés modernes « tiennent », malgré la différenciation qui les traverse (Karsenti et Lemieux, 2017). Il y a donc, dans la sociologie, une dimension holiste incontestable, similaire à celle que l'on trouve dans le socialisme. Les deux interrogent le passage du social à la société, au travers d'une intégration des parties qui le composent.

Mais c'est alors que l'interrogation fondamentale de la sociologie semble rejoindre celle de la théorie politique, dédiée au problème de savoir « comment les collectivités sont conçues et ordonnées »<sup>8</sup> (Brown, 2002). Néanmoins, si elle veut pouvoir élaborer une véritable « pensée de la société », la théorie politique doit surmonter son aveuglement s'agissant du social, et remettre en cause ses concepts fondamentaux, marqués par l'individualisme et le constructivisme (Karsenti et Lemieux, 2017 ; Karsenti, 2013). Si la dimension sociologique requise par toute réflexion en théorie politique est reconnue, la signification d'un terme central, « politique », peut se trouver considérablement enrichie.

Dans les analyses durkheimiennes, le terme semble interagir de façon très étroite avec celui de « société ». Une société est forcément « constituée », et « organisée » – notamment par le biais d'institutions comme celle de l'État (Durkheim, 1950). Pour Anne W. Rawls, le politique, dans la

vision durkheimienne, dénote un niveau formel et légal, fait de lois et d'institutions qui sont chargées de traduire ce qui se passe au cœur du social. En somme, le politique ne crée rien en soi ; il doit, selon elle, recevoir ce que le social génère, à savoir ces règles – nommées « pratiques constituantes »<sup>9</sup> – qui façonnent la collectivité (Rawls, 2012). L'accentuation moderne de la division du travail a, en effet, donné naissance à un état social nécessitant la coopération ; or celle-ci engendre naturellement des règles qui ont directement à voir avec la nature de l'activité pratiquée et qui, dans le même temps, se fondent sur la réciprocité et un certain degré d'égalité, sans lesquels cette activité ne pourrait pas être pratiquée de façon coopérative. Les pratiques sont donc dites constituantes car elles constituent le corps social par les règles. Le politique intervient alors pour, dans un second temps, consolider ce corps.

Mais ce sens durkheimien du politique comporte une autre facette. Pour le philosophe Franck Fischbach, si les règles qui président à la constitution du social en société émergent par le biais des pratiques, alors ce sont aussi ces dernières qui doivent, dans un contexte marqué par une injustice collectivement ressentie, bouleverser la société existante dans un geste éminemment politique. Le politique désigne donc aussi « l'invention de la réalité sociale » (Fischbach, 2015). Néanmoins, le second temps du politique est bien celui de la consolidation, par la construction d'institutions formelles, des avancées souhaitées.

La relocalisation alimentaire contemporaine peut paraître, au premier abord, bien éloignée de la ferveur qui a accompagné l'émergence du socialisme au XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, par sa nature même, elle se range parmi ce que B. Karsenti appelle les « aspirations au socialisme » (Karsenti et

8. Traduction de l'auteur : « *We can also reassert the singular value of political theory by recovering our constitutive orientation to the problem of how collectivities are conceived and ordered in the contemporary world.* »

9. Traduction de l'auteur : « *constitutive practices* ».

Lemieux, 2017), dont le sens ne se réduit pas à celui de l'allégeance à une doctrine politique particulière. Il s'agit, bien plutôt, d'une prise sur la société tout entière, que l'on souhaite forgée par le biais d'une coopération maîtrisée par ses acteurs. Ce sens est commun aux deux tendances.

## Où s'ancre le politique

La caractérisation socialiste et sociologique de la coopération de consommation s'accompagne d'une forte méfiance vis-à-vis de l'échelle locale considérée par Durkheim comme un reliquat du passé. Pourtant, le local n'est pas absent de ce mouvement. L'importance, pour la dynamique alimentaire actuelle comme pour les initiatives coopératives du XIX<sup>e</sup> siècle, des pratiques *réelles* laisse entrevoir le nécessaire ancrage de ces dernières dans un lieu particulier. En examinant de plus près la question de l'échelle dans la réflexion sur la coopération de consommation, l'on peut commencer à déchiffrer la signification profonde du local : un lien avec le politique tel qu'on l'a défini se dessine.

### 1. L'ambition fédérative

Les défenseurs de la coopération de consommation lui attribuent, on l'a vu, des ambitions de grandeur et de puissance qui semblent devoir se réaliser à grande échelle. De fait, celles-ci s'accommodent difficilement de l'échelon local qui est pourtant celui auquel, nécessairement, une coopérative débute. La dimension locale est décrite comme ce qui freine le développement de la coopération de consommation, encourageant la lenteur du processus fédératif voire son inefficacité, réduisant ainsi la structure fédérative à une coquille vide. Pour Mauss, cela est particulièrement vrai de la France où, au cœur même de la coopération, règne « un esprit de particularisme, de morcellement, et, trop souvent, hélas, de jalousie mutuelle » (Mauss, 1900). Pire, au niveau

local, une petite corruption peut s'organiser entre les producteurs locaux et les administrateurs de coopératives devenant alors « jalouses de leur indépendance » (Gide, 1910). Dans certains cas, les producteurs, en s'alliant aux commerçants locaux pour ne pas vendre au groupe de consommateurs, peuvent même empêcher qu'une coopérative fonctionne.

Au contraire, la structure fédérative, établie au niveau régional, national, puis international, conduirait à réaliser l'ambition suprême de la coopération de consommation : remplacer l'économie capitaliste par l'économie coopérative – instaurer la « République coopérative » (Gide, 1929). La coopération de consommation ambitionne ainsi de supprimer le profit qui aiguillonne l'entreprise économique pour lui substituer les « besoins à satisfaire » (Gide, 1910). C'est tout le fonctionnement de la société qui s'en trouverait changé parce que ses membres ne seraient plus divisés par des intérêts particuliers hostiles : étant tous des consommateurs, indépendamment de leur classe ou de leur fonction sociale, ils seraient rassemblés par le biais de cet intérêt du consommateur, défini comme « l'intérêt général » (Gide, 1929).

### 2. Projet économique ou politique ?

On s'étonne, par conséquent, de la présence, dans les écrits de Charles Gide, d'une forme de déni s'agissant de l'ambition politique de la coopération de consommation ; notons les précautions accompagnant son propos lorsqu'il s'enthousiasme de « l'avènement de ce [qu'il appelle], *sans attacher à ce mot aucune signification politique et en le prenant uniquement dans son sens économique*, la République coopérative »<sup>10</sup> (Gide, 1929). Ailleurs, Gide précise encore que, contrairement au collectivisme, le coopératisme ne contient pas, dans ses principes, de

10. Souligné par l'auteur.

« plan de reconstitution intégrale de la société » (Gide, 1924). De même, Marcel Mauss, sur la fin de sa vie, est revenu sur la dimension totalisante du changement porté par la coopération de consommation.

La prudence des deux auteurs rend problématique la distinction opérée par C. Ferraton entre l'associationnisme du XIX<sup>e</sup> siècle et l'économie sociale et solidaire dans laquelle la relocalisation alimentaire s'inscrit. L'économiste fonde cette partition sur une définition relativement ambiguë du politique, différencié de l'économique. Selon lui, la conception maussienne et gidienne de la coopération de consommation se rapprocherait plus, malgré l'écart temporel, de l'économie sociale et solidaire que de l'associationnisme. Car « l'impulsion » à l'origine du premier associationnisme serait économique – l'objectif étant la « réinscription des phénomènes économiques dans leur cadre institutionnel » –, tandis que l'origine de l'économie sociale, résidant dans la « publicisation d'activités privées », serait plus politique (Ferraton, 2007). Par contre, l'évaluation de la portée de ces deux mouvements est inverse – un impact politique moindre pour l'économie sociale s'il est comparé à celui de l'associationnisme auquel on doit l'influence des thèses solidaristes sur la III<sup>e</sup> République (Audier, 2010). Comment comprendre cette distinction, alors même que Gide affirme que la coopération de consommation n'est pas politique ? Du reste, l'affirmation de ce dernier vaut-elle pour l'origine ou pour l'impact du mouvement ? Ces questions demeurent en suspens. Soulignons d'abord que si C. Ferraton avance l'idée d'une différence prononcée entre ce qui est économique et ce qui est politique, il rappelle toutefois que l'associationnisme comme l'économie sociale s'inscrivent dans la perspective d'un « questionnement politique de l'organisation économique » (Ferraton, 2007). La frontière n'est donc

pas étanche ; mais la distinction proposée par l'économiste la fait tout de même exister, sans que la définition de ce que recouvre le politique ne soit véritablement déterminée. Notre point est que la partition entre coopération de consommation et relocalisation alimentaire telle qu'elle est construite par C. Ferraton mérite d'être à la fois radicalisée et nuancée – plus précisément détachée de la distinction entre politique et économique de manière à pouvoir se fonder sur une conception durkheimienne du politique.

Commençons par montrer pourquoi le rapprochement entre la coopération de consommation et la relocalisation alimentaire est en effet justifié. Il semble qu'il y ait, derrière l'éclosion de la première, des motifs « politiques » *au sens où C. Ferraton emploie ce mot*, c'est-à-dire en le liant aux libertés et aux besoins individuels tels qu'ils s'expriment dans les manières de vivre. D'abord, le terme « émancipation » apparaît plusieurs fois dans les textes consacrés à la coopération de consommation : il ne désigne pas, dans une veine marxiste, la libération purement économique du salariat, mais une façon de vivre plus libre, grâce à laquelle les aspirations individuelles seraient mieux satisfaites. La coopération de consommation alimentaire offre ainsi aux individus, s'agissant du besoin primaire de manger, l'opportunité « d'apprendre à se servir eux-mêmes » (Gide, 1929). Ensuite, le consommateur ne rallie pas une coopérative de consommation dans le seul but d'associer à l'achat de nourriture la possibilité de faire des économies. En effet, la coopération de consommation valorise aussi une nourriture de qualité, à une époque où les progrès de la chimie ont entraîné, dans le domaine de l'alimentation, la prolifération de « falsifications éhontées » et ont fini par créer les conditions d'un véritable « moment psychologique », les individus souhaitant désormais consommer

une nourriture de qualité (Gide, 1929). Pour Gide, il faut tirer profit des spécialités alimentaires de chaque région et, par exemple, réapprendre à « apprécier le bon vin de France, de conserver à la viticulture ses coteaux qui autrefois étaient le terrain propice pour la vigne [...] mais qui, aujourd'hui, ne peuvent plus soutenir la concurrence que leur font, comme bon marché, les vins sortis des marécages de la plaine » (Gide, 1929). Kropotkine semble, lui aussi, défendre les avantages de la production locale, les « fruits du pays [étant] toujours préférables à ces fruits à demi mûrs qui sont importés du dehors ».

Nous observons d'ores et déjà que ces similarités entre la coopération de consommation et la relocalisation alimentaire semblent se nicher dans l'interstice d'une forme de local, d'une attention au lieu et aux possibilités qu'il offre. Une autre ressemblance entre le mouvement coopératif de consommation et celui de la relocalisation alimentaire peut être relevée, qui justifie le rapprochement opéré par C. Ferraton. Il s'agit de la place du lien social et de la convivialité – deux éléments non directement matériels ou économiques, et davantage liés à un certain art de vivre. Mauss souligne, par exemple, que la coopération de consommation doit aussi permettre aux individus d'avoir une « vie décente », les économies accumulées pouvant les aider à construire leur *home* (Mauss, 1920b). Gide défend aussi l'idée que la coopérative de consommation s'emploie à « apporter quelque distraction, ou quelque instruction dans l'existence souvent bien terne du travailleur » (Gide, 1929). C'est ainsi que les *boni* peuvent aussi servir à favoriser la sociabilité en finançant l'organisation de bibliothèques, de conférences, concerts et thés (Gide, 1929). Or, une fois encore, la réalisation de ces activités, touchant à des besoins beaucoup moins matériels, suppose une limitation des distances spatiales mobilisées par la coopération.

### 3. « La repolitisation de l'appartenance à un sol »<sup>11</sup>

L'importance implicite que les défenseurs de la coopération de consommation attribuent, malgré leur défiance, à l'échelle locale s'explique par le fait qu'ils ont conscience que la consistance du social – des pratiques et des relations qui le constituent – y est forte. C'est au niveau local qu'un vécu se construit. Mauss suggère ainsi que la coopération de consommation, pour se développer, prenne appui sur le « groupe local » (Mauss, 1924). L'existence d'une « vie sociale et communautaire forte » permettrait de garantir que la coopérative de consommation soit plus qu'une simple boutique (Mauss, 1923). Pour ses défenseurs, la coopérative particulière semble devoir se façonner comme une petite société. Rendant hommage à la coopérative de Rochdale, fondée en 1844, Gide rappelle qu'elle s'est voulue comparable à une « colonie autonome », mettant en place une « organisation de la production, de la distribution et de l'éducation, dans son sein et par ses propres moyens » (Gide, 1910). Très souvent, dans les textes de l'économiste et du sociologue, l'on repère une tendance à rapporter la coopérative à une unité presque autosuffisante : « Chaque société coopérative, obéissant aux lois qu'elle s'est elle-même données, constitue déjà un petit monde organisé, conformément à la justice et à l'utilité sociale » (Gide, 1929). Il est aisé de trouver, dans leurs propos, des termes comme « microcosme », « petite république » (Gide, 1929) ou encore « commune économique » (Mauss, 1905).

Ces vocables font tous référence à l'idée de la limitation, de la petite échelle. La dimension locale semble être ce qui pourrait permettre à la coopérative de comprendre, à terme, ces deux aspects cruciaux de la

11. Ce titre est extrait de l'ouvrage de B. Latour (2017), *Où atterrir ?* Paris, La Découverte.

société : la consommation et la production. Dans ce cadre, la contradiction entre les individus producteurs et les individus consommateurs devra disparaître, puisque tous ont besoin, en dernière instance, de se nourrir. L'aspect local de la coopérative de consommation semble donc être tout à la fois ce qui peut l'entraver et ce dont elle ne peut réellement se passer si elle veut correspondre à l'idéal qui est le sien : constituer une « cité commune » pour les producteurs et les consommateurs (Gide, 1929).

L'échelon local se trouve donc en tension avec l'ambition fédérative que les promoteurs de la coopération de consommation lui attribuent. Puisqu'il est ce qui permet que se forment ces petites unités autonomes nécessaires au bon développement d'une coopérative, la question du niveau auquel la fédération doit se faire se pose. Chez Gide, on passe de l'idée d'une « autorité [...] morale » de très grande échelle à celle d'un organisme commun, un immense magasin de gros qui aurait la charge des achats de toutes les coopératives d'un pays, pour arriver au projet, enfin, d'un rassemblement qui se ferait plutôt au niveau de la ville : les sociétés devraient, certes, « fusionner », mais au sens, seulement, où l'on se mettrait d'accord sur un « taux de dividende » ; des « succursales dans tous les quartiers où il y a un noyau important de sociétaires » pourraient ainsi se maintenir (Gide, 1910). La valeur du local est donc loin d'être inexistante au sein de la coopération de consommation. Tout se passe comme si l'ambition fédérale devait, paradoxalement, se réaliser par le biais d'une multiplication de petites unités locales qui conserveraient le plus d'autonomie possible. Mais si ceux qui réfléchissent à l'avenir de la coopération de consommation soulignent l'importance de la perpétuation d'une incarnation locale du mouvement, ce n'est pas sur le lieu, on l'a vu, qu'ils fondent l'identité de la dynamique.

Pour tenter de comprendre la raison pour laquelle l'échelle locale, malgré ses avantages, est considérée avec méfiance, il faut nuancer la distinction à partir de laquelle C. Ferraton opère le rapprochement entre la coopération de consommation et la relocalisation alimentaire. Rappelons-le, sur la base d'un dualisme entre ce qui est politique et ce qui est économique, C. Ferraton affirme que les deux tendances se ressemblent dans la différence qu'elles opposent toutes deux à l'associationnisme, caractérisé comme une tendance d'origine fondamentalement économique même si ses conséquences politiques furent fortes. Si, comme nous venons de le voir, il mérite d'être fait, ce rapprochement gagnerait à être complexifié et, dans ce but, détaché du dualisme politique-économique pour être articulé à un autre – local et non local – au sein duquel le politique se définit à l'aune de la découverte sociologique du social.

Commençons par déterminer pourquoi Charles Gide insiste, comme nous l'avons vu, pour éloigner le qualificatif « politique » du mouvement qu'il souhaite pourtant voir s'épanouir. Telle qu'elle est décrite par ses défenseurs, l'identité profonde de la coopération de consommation entretient un rapport ambigu avec l'État. Ce rapport est médié par l'ambition fédérative. Mauss, par exemple, décrit la commune de Bâle, en Suisse, au sein de laquelle la coopération de consommation est très développée au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme « un État dans l'État » (Mauss, 1905). Gide, quant à lui, appelle la coopération de consommation à devenir « une puissance dans l'État » (Gide, 1929). Le destin qui est souhaité pour la coopération de consommation nous paraît charrier une incompatibilité avec l'entité étatique. L'objectif n'est pas, en effet, de renverser l'État mais il s'agit bien, cependant, de tenter de comprendre, par la coopération de consommation, la société tout entière. Finalement, en rassemblant les individus autour des décisions à prendre concernant les questions essentielles de la

production et de la consommation de nourriture, la coopération de consommation tendrait à engendrer un corps social qui, si le mouvement se faisait national, pourrait progressivement acquérir les mêmes contours que ceux, par exemple, d'une nation. Quelle serait, dans ce cas, la teneur du rapport entre la coopération de consommation et l'institution de l'État ? Ne serait-il pas possible que la société des coopérateurs affaiblisse l'État ?

En réalité, il y a bien du politique dans la coopération de consommation mais ce dernier ne se limite pas, comme C. Ferraton semble l'affirmer, à la publicisation des besoins privés : il désigne la façon dont le social, à travers les relations et les pratiques qui le composent, se réinvente, au niveau local tout particulièrement. Dans le cas de la coopération, on l'a vu, cette réinvention vise une plus grande intégration à travers la construction d'une interdépendance entre les individus, sans que cela implique l'amointrissement de leur liberté. Dans la perspective théorique durkheimienne que nous avons élaborée, l'intégration du social débouche sur la possibilité d'une société. Ce passage est politique parce que, d'une part, les pratiques engagées par les acteurs se fondent sur une réciprocité et une égalité nécessitant une intégration plus forte que celle de la société dans laquelle ils vivent, et que, d'autre part, ces règles sociales, pour durer et se maintenir, supposent une traduction politique de leur sens. Or la fin du XIX<sup>e</sup> siècle correspond aussi à une période de convergence entre la conviction sociologique définissant la société comme un tout cohérent dont les parties sont solidaires, et le développement d'un État-providence auquel on attribue la charge d'assurer la permanence d'une solidarité devenue légale (Laville, 2010a). Le renforcement de la notion d'État à l'époque où Gide et Mauss écrivent est sans doute à l'origine du fait que ces derniers tendent à assurer la dimension non politique de la coopération de consommation pour ne pas

donner l'impression que celle-ci pourrait concurrencer l'État.

La prudence de Gide et Mauss vis-à-vis de l'éventualité d'une concurrence qu'ils ne désirent pas révéler, en filigrane, une compréhension implicite de la force politique de la coopération. Allons plus loin : cette force est, pour les défenseurs de la coopération de consommation, acceptable et souhaitable au niveau local ; à l'inverse, il est probable qu'ils aient nourri une forme d'inquiétude à l'idée qu'elle puisse avoir cours au niveau supra-local où ils situent l'identité politique de la coopération de consommation. Mais, à supposer que la force politique de la coopération se fragilise au fur et à mesure que celle-ci se fait moins locale, pourrait-on avancer que la prudence des deux penseurs ait pu être excessive ? Quoi qu'il en soit, elle laisse entrevoir, par contraste, que la force de la coopération et sa nature fondamentalement politique se matérialisent véritablement au niveau local. Anne W. Rawls évoque ainsi le « caractère situé et local » de la solidarité coopérative (Rawls, 2012). À ce stade, nous pouvons donc revenir, avec plus de précision, sur la différence entre la coopération de consommation et la relocalisation alimentaire. En réalité, elle aurait trait à l'*emplacement du politique* ; elle concerne l'échelle à laquelle il faudrait donner une signification particulière à l'organisation et aux liens sociaux qui se créent – reconnaître et comprendre leur nature politique. Car, comme Anne W. Rawls l'explique, les règles que les individus participant collectivement à une activité élaborent, en conditionnant « l'intelligibilité mutuelle » de celle-ci, débouchent sur un « ordre social et moral » qui lui-même constitue le terreau de « l'organisation politique de la communauté ». Ces « réseaux spontanés générés par la pratique constituante »<sup>12</sup>

12. Traduction de l'auteure : « *mutual intelligibility* », « *social and moral order* », « *those spontaneous networks of constitutive practice* ».

sont la source de la politisation du local. Et en effet, la relocalisation alimentaire politise l'enjeu du local bien plus que la coopération de consommation ne le fait : la conscience de la nature politique du local se retrouve, par exemple, dans la valeur attribuée à l'autonomie des initiatives qui se mettent en place. Le local est considéré comme la source d'un projet de nature politique, alors même, on l'a vu, que les défenseurs de la coopération de consommation se méfient de son hétérogénéité et situent le politique au niveau supra-local.

\*  
\* \*

Cette étude comparative de la coopération de consommation nous a permis de lever une partie du voile recouvrant la signification du local dans la relocalisation alimentaire contemporaine. Pourquoi une réflexion sur le local tel qu'il était compris au XIX<sup>e</sup> siècle nous a-t-elle aidée dans cette tâche ? En réalité, sa signification a peu changé : d'une époque à l'autre, le local a constitué une résistance de nature politique à la mondialisation des échanges agricoles. Plus précisément, par le prisme

d'une conception du politique fondée sur l'apport de la sociologie durkheimienne, le local se révèle être le support d'un enjeu politique fort ayant à voir avec la constitution d'un corps social qui, par son activité coopérative et associative, se caractérise par l'intégration forte de ses composantes. Ce qui a changé, c'est la façon dont cette potentialité du local peut être jugée : au XIX<sup>e</sup> siècle, elle tend à être mise à l'écart car les promoteurs de la coopération dans la consommation alimentaire embrassent l'idée que les contours spatiaux de cette activité puissent être de plus en plus étendus. À l'inverse, de nos jours, l'ancrage local des initiatives est souhaité.

La théorie politique doit donc s'atteler à saisir plus avant le sens de cette politisation, qui est loin de s'épuiser dans le risque, au demeurant réel, d'un repli identitaire par le biais du local (Winter, 2003 ; Charbonnier, 2018). Car, au fond, la question de la limitation spatiale de la coopération des individus autour de la production et de la consommation pourrait nous conduire à nous interroger sur un sujet aussi crucial que celui de la taille que devrait avoir le corps social. ■

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Allen P., Fitzsimmons M., Goodman M., Warner K. D. (2003). *Alternative food initiatives in California: Local efforts address systemic issues*. Center for agroecology & sustainable food systems, 12 p.
- Aubry C., Chiffolleau Y. (2009). Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolutions en cours et questions actuelles. *Innovations agronomiques*, pp. 53-67.
- Brown W. (2002). At the edge. *Political Theory*, pp. 556-576.
- Audier S. (2010). *La Pensée solidariste. Aux sources du modèle social républicain*. Paris, Presses universitaires de France, 352 p.
- Chaffote L., Chiffolleau Y. (2007). Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie. *Les Cahiers de l'Observatoire CROC*, 7 p.
- Chanial Ph. (2009). Associationnisme, pp. 13-28 *In* Sue R. et Caillé A., *De gauche ?* Paris, Fayard, 440 p.
- Charbonnier P. (2018). Quand les réactionnaires se mettent au vert. *AOC*, 5 p.
- Dubuisson-Quellier S. (2009). Cible ou ressource : les ambiguïtés de la mobilisation des consommateurs dans la contestation de l'ordre marchand. *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, pp. 189-214.
- Durkheim É. (2013) [1893]. *De la division du travail social*. Paris, Presses universitaires de France, 420 p.
- Durkheim É. (2015) [1950]. *Leçons de sociologie*. Paris, Presses universitaires de France, 1<sup>re</sup> éd., 368 p.
- Ferraton C. (2007). *Associations et Coopératives. Une autre histoire économique*. Toulouse, Erès, 239 p.
- Fischbach F. (2015). *Le Sens du social. Les puissances de la coopération*. Montréal, Lux éditeur, 264 p.
- Fournier M. (1997). Marcel Mauss, le savant et le citoyen, *In* Mauss M., *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par Marcel Fournier, Paris, Fayard, 811 p.
- Galt R. E., Beckett J., Hiner C. C., O'Sullivan L. (2011). Community Supported Agriculture is thriving in the Central Valley. *California Agriculture*, vol. 66, n° 1, pp. 8-14.
- Gide Ch. (1910). *Les Sociétés coopératives de consommation*. 2<sup>e</sup> éd., Paris, Sirey, 293 p.
- Gide Ch. (1924). *Le programme coopératiste et les écoles socialistes*. Trois leçons du cours sur la coopération au Collège de France, 39 p.
- Gide Ch. (1929). *Le Coopératisme. Conférences de propagande*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, Sirey, 334 p.
- Goodman D., Watts M. J. (1997). *Globalising food: Agrarian questions and global restructuring*. London & New York, Routledge, 400 p.
- Karsenti B. (2013). Sociologie, philosophie : la modernité en question. *Archives de philosophie*, vol. 76, pp. 547-551.
- Karsenti B., Lemieux C. (2017). *Socialisme et sociologie*. Paris, Éditions de l'EHESS, 192 p.
- Kropotkine P. (1910). *Champs, usines et ateliers*, 1899, trad. Francis Leray, Paris, Stock, 486 p.
- Lamine C. (2005). Settling shared uncertainties: local partnerships between producers and consumers, *Sociologia ruralis*, pp. 324-345.
- Lamine C., Dubuisson-Quellier S., (2004). Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier comme forme d'engagement politique des consommateurs, *Sciences de la société*, pp. 144-167.
- Lamine C., Perrot N. (2008). *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Gap, Éditions Yves Michel, 163 p.
- Laville J.-L. (2010a). *Politique de l'association*, Paris, Seuil, 368 p.
- Laville J.-L. (2010b). Histoire et actualité de l'associationnisme : l'apport de Marcel Mauss, *Revue du Mauss*, pp. 295-307.
- Latour B. (2006). *Changer de société. Refaire de la sociologie*. Paris, La Découverte, 401 p.

- Latour B. (2017). *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 160 p.
- Malassis L. (1988). Histoire de l'agriculture, histoire de l'alimentation, histoire générale, *Économie rurale*, n° 184-186, pp. 192-198.
- Mauss M. (1900). Rapport sur les relations internationales. Interventions au premier congrès national et international des coopératives socialistes, tenu à Paris les 7, 8, 9 et 10 juillet 1900. In Mauss M., *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par Marcel Fournier, Paris, Fayard, pp. 100-113.
- Mauss M. (1899). L'action socialiste. In Mauss M., *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par Marcel Fournier, Paris, Fayard, pp. 72-82.
- Mauss M. (1905). Le Konsumverein de Bâle. In Mauss M., *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par Marcel Fournier, Paris, Fayard, pp. 160-164.
- Mauss M. (1923). Observations sur la violence. La violence bolchevique. Bilan de la terreur. Son échec ». In Mauss M., *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par Marcel Fournier, Paris, Fayard, pp. 518-521.
- Mauss M. (1924). Appréciation sociologique du bolchevisme. In Mauss M., *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par Marcel Fournier, Paris, Fayard, pp. 537-566.
- Mauss M. (1920a). La fédération nationale des coopératives de consommation, un triomphe coopératif. L'Action coopérative. In Mauss M., *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par Marcel Fournier, Paris, Fayard, pp. 312-313.
- Mauss M. (1920b). Les idées socialistes. Le principe de nationalisation. In Mauss M., *Écrits politiques*, textes réunis et présentés par Marcel Fournier, Paris, Fayard, pp. 249-266.
- Margetic Ch., Noël J., Dufeu I., Le Grel L. (2016). Organisations collectives territorialisées. Le département comme référence, pp. 131-149. In Mundler P., Rouchier J. (dir.), *Alimentation et proximités, Jeux d'acteurs et territoires*, Dijon, Educagri, 462 p.
- Morgan K., Marsden T., Murdoch J. (2006). *Words of food. Place, power and provenance in the food chain*, Oxford, Oxford University Press, 265 p.
- Mundler P., Laughrea S. (2016). Les bénéfices des circuits alimentaires de proximité. Une revue critique de la littérature. In Mundler P., Rouchier J. (dir.), *Alimentation et proximités, Jeux d'acteurs et territoires*. Dijon, Educagri, 462 p.
- Naves P. (2016). L'encadrement des circuits courts. Du secteur agricole aux territoires ? *Économie rurale*, septembre-octobre, pp. 3-19.
- Oosterveer P. (2007). *Global governance of food production and consumption. Issues and challenges*. Northampton, Edward Elgar, 304 p.
- Polanyi K. (2009) [1983]. *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Trad. de l'anglais (États-Unis) par M. Angeno et C. Malamoud, Paris, Gallimard, 476 p.
- Praly C., Chazole C., Delfosse C., Mundler P. (2014). Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie, économie et société*, vol. 16, pp. 455-478.
- Rawls A. W. (2012). Durkheim's theory of modernity: self-regulating practices as constitutive orders of social and moral facts. *Journal of Classical Sociology*, vol. 12, n° 3-4, pp. 479-512.
- Swyngedouw E. (2004). Globalisation or 'globalisation'? Networks, territories and rescaling. *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 17, pp. 25-48.
- Winter M. (2003). Embeddedness, the new food economy and defense localism. *Journal of Rural Studies*, pp. 23-32.